

Curtil

sous

Buffières



Aquarelle Denise KEHL 2015

Bienvenue en
2020

Mot du maire

A peine commencée, l'année 2020 annonce une fin de mandat municipal. Il s'agit pour moi de l'aboutissement d'un troisième mandat de maire.

Je ne renouvèle pas ma candidature car je conçois la nécessité, pour le maintien d'une démocratie locale vivante, que l'exécutif se renouvèle au moins sur cette périodicité. De plus, en lien avec cette conception, depuis ma retraite professionnelle je suis de plus en plus absent de la commune.

Cependant, ne pas renouveler sa candidature de maire, ne signifie pas pour autant abandonner la commune à son sort. La moindre des convenances, à l'égard de ceux qui mon fait confiance durant ces mandats est de leur proposer une solution qu'ils cautionneront, ou non, dans le secret de l'isoloir.

C'est ainsi qu'il m'a paru utile de parrainer la constitution d'une équipe municipale dans la poursuite de l'esprit d'ouverture et d'unité, essentiel à une communauté d'hommes et de femmes d'une commune rurale. Cette liste de candidats ne sera présentée aux électeurs que courant février afin de ne pas faire obstruction aux candidatures qui pourraient naître par ailleurs (*modalités page 4*).

Avec les équipes municipales dont j'ai partagé la gestion communale, nous pouvons être dignes des investissements collectifs sur ces trois mandats financés par les réserves en fond propre, constituées par la rigueur des gestions municipales précédentes, et complétés à chaque opération par des subventions appropriées ; par conséquent sans recours à l'emprunt.

Fin des travaux d'assainissement collectif commencés par Michel MAZILLE, dont raccordements des habitations des Murots, du Village et des Jandots, soit 70 % des habitations de la commune. Transfère de la mairie dans une ancienne salle de classe et aménagement d'une salle communale, projet initié par Martial JANIAUD. Réfection des deux logements communaux pour location, dont travaux d'isolation, de chauffage et sanitaires. Enfouissement des lignes électriques aériennes aux Jandots et Au Village (*dernière tranche terminée début 2020*) en partenariat avec le SYSDÉL. Illumination extérieure de l'église romane. Sécurisation de la traversée de la commune aux abords de la départementale 17 en collaboration avec les services départementaux des infrastructures routières.

En dehors de ces investissements, l'entretien des chemins ruraux, de l'écoulement des eaux pluviales et des bâtiments communaux (préau, lavoir, église) a toujours été assuré par des entreprises locales, dans le cadre d'un budget de fonctionnement équilibré sans pression fiscale grâce aux actions citoyennes d'entretien du cimetière et de la voirie par les conseillers municipaux aidés par des administrés.

Par souci du bien collectif, Michel BOUCHOT, Michel MAZILLE et Jean François BERRY, non élus, n'ont pas hésité à apporter une complémentarité indéniable aux équipes municipales en prenant sur leur temps de disponibilité et en utilisant leur propre matériel sans contrepartie ; que la commune soit reconnaissante de leurs actions durant ces mandats.

Afin d'en terminer sur des considérations matérielles, le budget communal 2020 que devra approuver la nouvelle municipalité ne comporte aucun résidu de dette. Les seuls amortissements restants à réaliser appartiennent aux installations d'assainissement collectif sur un budget annexe.

Ce dernier mandat aura été une période avec peu d'investissements dont les budgets de fonctionnement stagnèrent aux alentours de 50 000 € annuel. En 2019, ce sont 60 000 € pratiquement atteints et 0 € en investissement ; telle est le reflet de la structure budgétaire dans cette passation de mandat.

Administrer une commune, ce n'est pas que gérer des réseaux de communication ou des biens collectifs, c'est aussi contribuer à fédérer une communauté humaine autour d'un projet de vie sociale où chacun peut sentir sa place. Au début de mes fonctions de maire j'ai apprécié la vivacité du Club Saint Genest, composé de membres dont une bonne partie, trop âgée, s'est éteinte au fil des années jusqu'au point où il a fallu dissoudre l'association en 2010. En 2002 naissait l'Association Curtil Fêtes et Loisirs, toujours pleine de dynamisme à ce jour, dont les activités se sont vite apparentées à un comité des fêtes, notamment avec les animations phares qui mettent la commune en valeur au-delà de ses frontières (*pages 10 et 11*). Ces deux associations furent, durant ces trois mandats, le ciment qui solidifia un projet humain autour de la municipalité.

La scolarité et un paradoxe pour notre commune, alors qu'il n'y a plus d'école communale sur place depuis 1964, le financement consacré à cette compétence se situe entre 20 et 25 % du budget de fonctionnement selon les années, hors transport scolaire pris en charge par la Communauté de Communes. Actuellement nous sommes une des communes qui fournit le plus d'élèves au sein du RPI (*Regroupement Pédagogique Intercommunal*).

Curtil, antérieurement à mes mandats, a toujours contribué à la constitution de regroupements collectifs complémentaires à la gestion communale : ordures ménagères, eau potable, électricité, communauté de communes bien avant l'obligation, etc.... A ces coopérations intercommunales, les municipalités que j'ai connues y ont délégué des représentants qui, sans faillir, ont toujours honoré de leur présence (*non indemniée*) la représentation communale dans ces instances. Merci à tous ces conseillers sensibles à la chose publique qui voient un peu plus loin que le bout de leur commune et de leur intérêt personnel.

Enfin dans le domaine du rapprochement, à l'unanimité du conseil durant ce mandat, nous avons engagé concrètement une réflexion en vue de la création d'une Nouvelle Commune sur la base du périmètre du RPI (Buffières, Chiddes, Sivignon) et Bergesserin. « Comment conserver son âme communale dans un regroupement fédératif géographiquement et financièrement plus important » risque d'être probablement la réflexion la plus délicate que la nouvelle municipalité devra mener au cours du prochain mandat.

Je ne peux terminer cette mission de maire sans remercier du fond du cœur Michel MAZILLE, maire honoraire de la commune, qui m'a fait connaître les secrets de la commune tant humains et que pratiques.

Je dois une profonde reconnaissance à Marie Christine BERRY et à Daniel DUTRION, adjoints, pour leur vigilance à assurer sans relâche, le bon fonctionnement des biens communaux dans le souci de l'intérêt public, et surtout pour leur engagement afin de subvenir avec efficacité à des impératifs qui ne manquèrent pas de se présenter lors de mes absences.

C'est avec beaucoup de fierté, et de gratitude envers les habitants du magnifique village de Curtil sous Buffières, que je transmets cette représentation municipale à une nouvelle équipe.

A tous les habitants en résidence principale ou secondaire, anciens habitants expatriés qui entretiennent encore des liens avec la commune et amis de Curtil, au nom de la municipalité, je présente tous mes vœux de bonne et heureuse année 2020 ainsi que de bonne santé à chacun.

A la future municipalité je souhaite une belle réussite et de magnifiques projets pour la commune.

Bernard DURUPT

Vie communale



Travaux chemin des carrières (face au café)

Chemin rural pentu fortement exposé au ravinement des eaux à chaque orage. Cette voie nécessite un entretien régulier car elle dessert un réservoir d'eau potable géré par le syndicat des eaux afin d'alimenter Curtil et les communes environnantes. Par conséquent les usagers qui empruntent ce chemin avec des véhicules à moteur doivent impérativement respecter son état le mieux possible



Enfouissement des lignes aériennes Au village

En partenariat avec le SYSDÉL (Syndicat Départemental Energie de Saône et Loire), il s'agit de la dernière phase d'enfouissement des lignes aériennes (électriques et de télécommunication) au Village, soldant ainsi une harmonie paysagère avec Les Jandots.

Il s'agit d'une opération globale d'enfouissement s'élevant à 65 000 € dont le reste à charge pour la commune est de 22 000 € avec la coopération avec le SYSDÉL

Assainissement collectif



Lagune d'assainissement collectif

Curage d'un raccordement d'une résidence
Au Village en septembre 2019



Prestation de travaux mutualisée à part égale
entre propriétaire et commune

Sur 67 résidences habitées (*principales et secondaires*) de la commune 47 sont raccordées au réseau d'assainissement collectif communal soit 70 % des habitations représentant un potentiel de 88 habitants (*dont résidents secondaires*) qui bénéficient d'un retraitement collectif des eaux.

Le fonctionnement technique des installations non raccordées au réseau collectif est supervisé par le SPANC (*Service Public d'Assainissement Non Collectif*) du clunisois selon une compétence communale technique déléguée à ce syndicat.



Divers travaux de voirie d'appoint

Cimetière communal

La période d'enquête de 3 ans permettant aux personnes de se manifester concernant les sépultures signalées à l'état d'abandon est terminée au 31 décembre 2019. Par conséquent dès 2020 la municipalité peut récupérer les emplacements non réclamés selon une procédure appropriée.

En raison de la réglementation sur l'emploi des produits phytosanitaires, l'entretien du cimetière n'est plus réalisé depuis plusieurs années avec des produits chimiques. En contrepartie la municipalité laisse le maximum de zones enherbées et procède au désherbage mécanique ou manuel sur les parties les plus difficiles à tondre.

Les concessionnaires ou visiteurs sont vivement remerciés pour l'entretien des abords des tombes.



26 octobre 2019 : prestation citoyenne cimetière et cour de la mairie
Deux fois plus d'administrés que d'élus ! À renouveler.

Action sociale

La municipalité a poursuivi son soutien aux associations caritatives du clunisois par un versement de subvention au Secours Catholique et Aux Restaurants du cœur.

Un panier garni a été offert aux résidents permanents âgés de plus de 70 ans sur la commune en décembre 2019

Budget de fonctionnement 2019

Dépenses

Recettes

Charge à caractère général (Administration, EDF, eau, etc...)	12 900	Report excédent	7 150
Entretien voirie et bâtiments	10 000	Produits des services du domaine	350
Charges de personnel	8 800	Impôts locaux	13 730
Indemnités des élus (maire & adjoints)	9 500	Dotations et compensations	31 210
Frais scolaires (écoles, cantine, coopérative)	13 500	Revenus des immeubles	6 650
Subventions versées et divers	2 250	Produits financiers	530
SDIS (Service Départ. d'Incendie et Secours)	2 670		
Amortissements	0		
Total dépenses	59 620	Total recettes	59 620

Élections municipales 15 et 22 mars 2020

Tout candidat aux élections municipales doit impérativement déposer sa candidature en préfecture auprès du service concerné selon des modalités disponibles en mairie.

Pour le premier tour le 15 mars **avant jeudi 27 février 2020 à 18 heures.**

En cas de second tour, les déclarations de candidature sont déposées à partir du lundi 16 mars 2020 **jusqu'au mardi 17 mars 2020 à 18 heures,**

Ecole communale



**Un demi-siècle sépare ces élèves curtijots
les reconnaissez-vous ?**



En haut le 11 juin 2019 certains des plus « anciens » des élèves de l'école communale ont fêté leurs retrouvailles dans leur salle de classe

En bas les enfants de la commune scolarisés en 2019 -2020 dans le cadre du RPI
(*Regroupement Pédagogique Intercommunal*)
dont les écoles sièges sont situées sur les communes de Buffières et Sivignon

Voyage à Bibracte des CE2-CM1-CM2 de Sivignon mai 2019



Les fouilles

On s'est habillés d'un gilet jaune et d'un casque de chantier et on a pris un seau, une truelle, un tapis en mousse et une balayette. Avec Jules, nous avons trouvé une amphore, du sol en mosaïques, des morceaux d'amphore, une pièce, un four, une épingle en os et beaucoup de céramiques.

On a récupéré ces objets et on les a étudiés au centre de recherche.

C'est vraiment super de faire le métier d'archéologue et on a adoré !

Noé et Jules

Le centre de recherches

Au centre de recherches, il y a plein de scientifiques qui travaillent et qui étudient l'archéologie. C'est pour ça qu'il faut être plutôt silencieux.

Là-bas, nous avons fait plusieurs expériences sur les échantillons trouvés ou ramassés. Nous avons nettoyé la céramique que nous avons trouvée aux fouilles puis nous avons trié les morceaux pour les étudier.



Eva, Anna et Alona



Le musée de Bibracte

Le musée de Bibracte est un bâtiment moderne perdu dans la nature. Nous y avons vu de magnifiques pots et des vases en céramique. On y a vu aussi une maison gauloise puis une salle magnifique avec des objets de l'antiquité. Nous avons fait des activités comme la recette du gâteau gaulois.

Hugo et Maelys

La Tourbière

La Tourbière est un lac qui s'est transformé en tourbière (sorte de marécage) à cause d'une petite plante qui s'appelle la Sphène.

*On a beaucoup marché pour arriver à cette Tourbière. Une fois sur place, on l'a traversée sur des ponts en bois et on s'est arrêtés sur un banc pour l'observer. C'était un bel endroit. **Evan et Lucas***



Le flottage

Les bûches de bois passaient par l'Yonne puis par la Seine pour remonter jusqu'à Paris. Les parisiens s'en servaient pour réchauffer leur foyer.

Mais, tout seul, le bois n'arrivait jamais à Paris. Alors, on choisissait un garçon de quinze ans ou plus qui accompagnait le bois sur un grand radeau fait de bûches. C'était très dangereux et souvent il mourait en chemin.

Louison et Nina

La randonnée

On a fait une randonnée dans la forêt autour du mont Beuvray. On a ramassé des feuilles et de la terre pour faire des échantillons et les étudier au centre de recherches. On est allés voir le trou profond qui est la source de l'Yonne. Ensuite on est allés voir une tourbière dans laquelle il y avait des statuts de bonhommes en fer. Notre guide nous a raconté l'histoire de cette tourbière.

Louise

Le self et les chambres

Pour nos repas, nous allions dans le bâtiment en face des chambres (le self). Nous n'étions pas seuls. Il y avait des collégiens, des scientifiques, des archéologues et nos guides qui mangeaient en même temps que nous.

Nous dormions dans des chambres à plusieurs. Dans certaines chambres, les douches et les toilettes étaient intégrés.

Nous avons adoré Bibracte.... surtout sans nos parents !

Macéo, Thibaut et Sacha



**CE2-CM1-CM2 avec accompagnateurs
Mont Beuvray mai 2019**

ASSOCIATION LES LOUSTICS

Opération Pizzas 2019/2020 pour soutenir les activités scolaires

Dates des commandes : mardi 18 février, 17 mars, 14 avril et 12 mai

Retrait des pizzas : vendredi 21 février, 20 mars, 17 avril et 15 mai

Renseignements auprès des parents d'élèves ou au bar « Le Curtil »

Centre de secours Dompierre les Ormes

Reconnaissance et engagement, les 2 maîtres mots qu'on retiendra cette année.

Mais le temps fort de la reconnaissance s'est tenu en fin d'année dernière, en décembre.

Le président du conseil départemental de Saône-et-Loire a voulu mettre à l'honneur les entreprises et les collectivités ayant du personnel volontaire.

Ce fût tout naturellement que je proposais l'entreprise AURAY Frères de notre commune, les trois charpentiers étant tous sapeurs-pompiers volontaires dans notre CIS. Grand honneur de voir cette entreprise lauréate départementale recevoir des mains du président ACCARY leur diplôme de reconnaissance pour les TPE de moins de 11 salariés. Un remerciement bien mérité quand on connaît l'engagement de la famille AURAY pour la distribution des secours dans notre secteur.

2019 sera également une année de gros mouvements de personnels. Départ de quatre volontaires pour raisons personnelles ou professionnelles, mais engagement en cours de trois hommes et deux femmes ; un stagiaire, deux en période de découverte, une SP volontaire par mutation, et une infirmière. Notre effectif devrait donc se maintenir à 26 SPV. Ce chiffre qui paraît important ne l'ai pas autant en journée, et je tiens à lancer un appel aux personnes qui auraient de la disponibilité en journée comme les mères de famille dont les enfants sont scolarisés ou les travailleurs en poste ; chacun peut amener de l'eau à notre moulin.



Remise du diplôme par le président du Conseil Départemental ACCARY



En cette fin d'année 2019, notre centre sera doté d'un nouveau VSAV (ambulance) plus récent et plus confortable que celui présent. Également le changement de notre VTUB : véhicule tous usages et de balisage, par un VPS : véhicule de protection et de signalisation. Ce véhicule est en priorité utilisé en protection et balisage sur la RCEA et verra notre secteur d'intervention s'agrandir en direction de Paray-le-Monial.

J'aimerais associer tout le personnel de notre centre de secours à cette volonté de servir et les remercier pour tous les efforts, leur disponibilité, leur travail continue pour rester « PROS » dans ce service à la population.

Cet effort soutenu est également apprécié au sein de notre amicale qui au cours de l'année contribue aux manifestations locales comme la fête du 14 juillet et le loto. La distribution des calendriers en fin d'année, autre temps fort attendu de la population, nous permet de garantir une protection sociale, un capital retraite, et quelques moments amicaux pour le personnel.

Notre présidente, Coralie PAGEAUT-RODRIGUEZ, se joint à moi pour remercier toute la population de notre secteur d'intervention de 1^{er} appel : Dompierre-les-Ormes, Trivy, Verosvres, La Chapelle-du-Mont-de-France, et Curtil-sous-Buffières, pour leur attachement à notre centre d'incendie et de secours.

Que l'année 2020 vous apporte à tous santé, joie et bonheur, et que nos rencontres soient partagées chaleureusement.

**Le chef de centre,
Capitaine A. PAGEAUT.**

Association Curtil fêtes et Loisirs

Quelques éléments marquants d'une intense activité communale



Sortie au cabaret Chapeau claqué à Gueugnon



Repas des bénévoles suite à l'AG

En février 2019 remerciements des bénévoles

1er mai

**Traditionnelle randonnée pédestre
annuelle des fours à pain**

*Circuits de 6 à 22 km
avec ravitaillements*



Plus de 300 marcheurs en 2019
sur les sentiers communaux
et des communes voisines



14 juillet

Repas partagé
en partenariat avec la mairie



4 août 2019 : célèbre fête de l'entrecôte charolaise (280 repas servis)
Pour 2020 réservez la date du 2 août



Fin d'année : Décorations du lavoir
Sur une suggestion artistique de Lida BAAS
les bénévoles construisent un décor nouveau chaque année

Et sans oublier d'autres moments festifs qui émaillent la vie associative en 2019 :

concert à l'église

Fête Halloween avec les enfants

Merci aux membres de l'association et aux bénévoles pour toutes ces réussites



Le ragondin est un nuisible qui peut être chassé toute l'année. En 2019 ce sont 17 ragondins qui ont été capturés à la lagune d'assainissement collectif.

Société de chasse de Curtil

C'est fort de ses 12 sociétaires que la société de chasse régule la faune sauvage sur le territoire communal.

Des battues sont organisées notamment auprès d'espèces qui prolifèrent trop abondamment comme les renards et les sangliers.

Le territoire communal étant trop étroit, beaucoup trouvent refuge sur les communes voisines et sauvent ainsi leur peau de la vigilance des chasseurs communaux, puis reviennent après !

Règles d'urbanisme

Les règles d'urbanisme ne sont pas une contrainte ; elles fondent le propriétaire dans son droit de propriété en cas de vente, de succession ou de sinistre ou pour tout besoin de justification de propriété bâtie. Curtil ne se trouve pas dans un site classé au titre des monuments historiques et pour le moment les réponses aux demandes sont encore délivrées par le maire au nom de l'Etat dans le cadre du RNU (*Règlement National d'Urbanisme*).

Pour la réfection des toitures ces travaux ne sont plus soumis à déclaration d'urbanisme. Néanmoins lorsqu'il y a ouverture de fenêtre de toiture avec modification de la destination de la pièce se trouvant dessous il est impératif de se soumettre au règle d'urbanisme (*par exemple transformation d'un grenier en création d'un espace de vie < ou > à 20 m²*). Cependant d'une façon générale pour des travaux concernant les toitures dans l'intérêt du propriétaire il est vivement conseillé d'établir une déclaration de travaux en mairie gratuite.

S'adresser en mairie ou au CAUE gratuitement pour les habitants de la commune de Curtil.

CAUE de Saône-et-Loire

6 quai Jules Chagot 71300 Montceau-les-Mines

Tél. 03 85 69 05 25

Fax. 03 85 69 05 30

contact@caue71.fr

Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale est désormais possible jusqu'à 6 semaines de tout scrutin.
Pour les municipales, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020
y compris directement par internet sur le site service-public.fr

Etat – civil 2019

Mariage

22 juin 2019

LACROIX Jean Patrick Roland et **JUBERT Cécile Jacqueline Annette**

Le Village

Décès

02 mai 2019

GOYON Jacques (*non inhumé à Curtil*)

Les Augais

3 septembre 2019.

MAZILLE Jeannine (*non inhumée à Curtil*)

Sœur de Michel MAZILLE Les Jandots

Population municipale :

Suite à l'enquête de recensement réalisée en janvier-février 2017 par l'INSEE, le décret d'authentification paru au journal officiel en vigueur à compter du 1er janvier 2020 considère la population municipale totale légale à **91 personnes** dont 1 comptée à part

Travaux d'urbanisme courants	Sans formalité	Autorisation préalable	Permis de construire
Constructions nouvelles			
Hauteur < 12 m , emprise au sol < 5 m ² et surface plancher < 5 m ²	X		
Hauteur < 12 m, emprise au sol ou surface plancher > 5 m ²		X	
Hauteur > 12 m, emprise au sol < 5 m ² et surface plancher < 5 m ²		X	
Hauteur < 12 m, emprise au sol ou surface plancher > 20 m ²			X
Hauteur > 12 m, emprise au sol ou surface plancher > 5 m ²			X
Piscine			
Bassin < 10 m ²	X		
Bassin > 10 m ² et < 100 m ² non couverte ou couverture < 1,8 m		X	
Bassin > 10m ² et < 100m ² et couverture > 1,8 m ou bassin > 100m ²			X
Châssis et serre			
Hauteur < 1,8 m	X		
Hauteur > 1,8 m et < 5 m dont surface < 2000 m ²		X	
Hauteur > 1,8 m et < 5 m dont surface < 2000 m ² ou hauteur > 4 m			X
Mur			
Hauteur < 2 m	X		
Hauteur > 2 m		X	
Mur de soutènement (toutes hauteurs)	X		
Clôture			
Toute clôture hauteur < 1,8 m	X		
Autres clôture hauteur > 1,8 : voir mairie			
Terrasse ou plate forme de plain-pied	X		
Travaux de ravalement	X		
Changement de destination d'un bâtiment existant			
Avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade			X
Autres		X	
Construction temporaire			
Construction temporaire durée < 3 mois	X		
Démolition			
Sur un bâtiment menaçant ruine ou sur immeuble insalubre	X		
En application d'une décision de justice ou administrative	X		

Secrétariat de mairie :

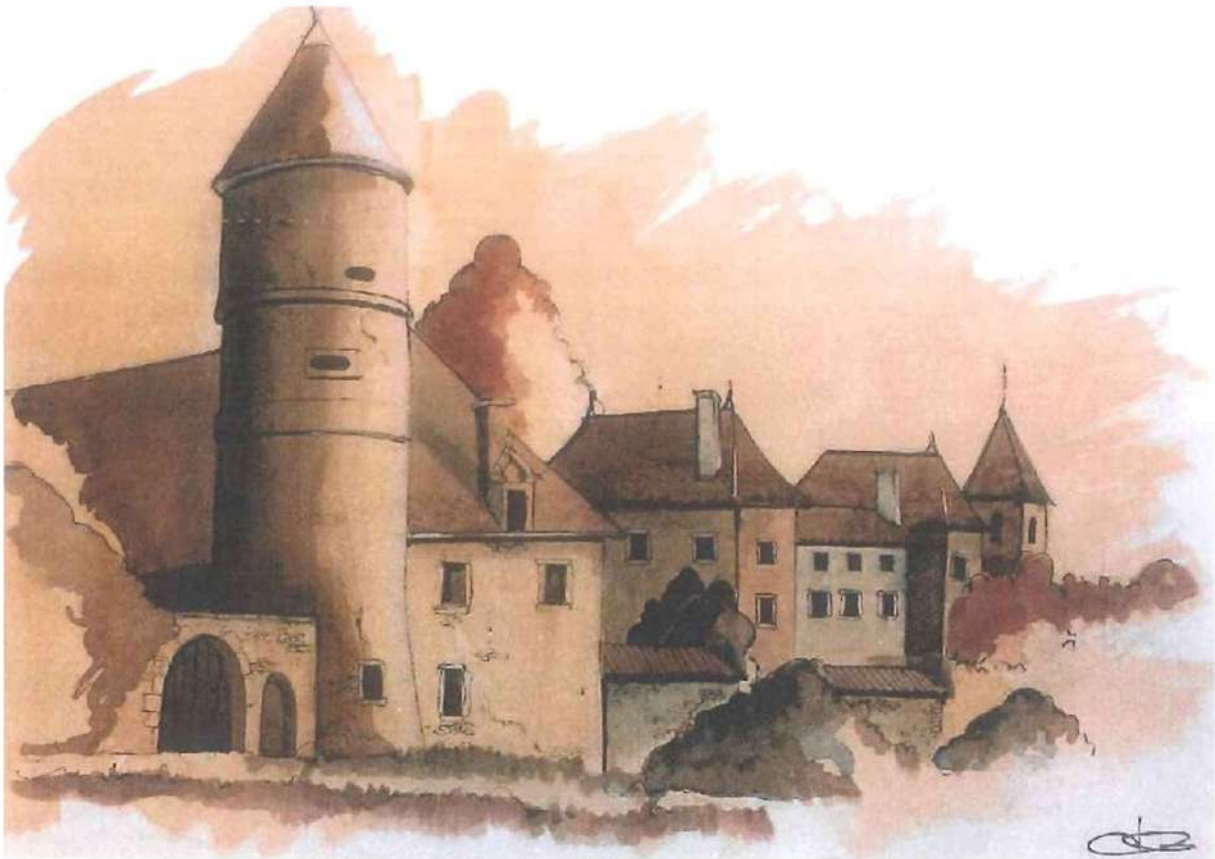
Mercredi de 9 h. à 12h. & Vendredi de 14 h. à 17 h.

Tél./Fax : 03 85 50 26 66

commune.curtil@wanadoo.fr

Secrétaire : Madame Véronique Kanelakis

Retrouvez les bulletins municipaux depuis 2005 sur : <http://curtilsousbuff.canalblog.com>



Jacques Goyon 2016
(don à la mairie)